

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE
Des délibérations du Conseil Municipal

Commune de MORILLON

Séance du Jeudi 12 décembre 2024

Nombre de Membres		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	12	12

Date de la convocation
6.12.2024
Date d'affichage
6.12.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre à 20 heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Simon BEERENS-BETTEX, Maire.

Présents : M. BEERENS-BETTEX Simon, M. CLERENTIN Raphaël, Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lisette, M. PINARD Jean-Philippe, M. GIRAT Martin, Mme DUNOYER Marie, M. CONVERSY Éric, M. BOUVET Jérémie, Mme PEREIRA Jocelyne.

Excusés :

Mme BOSSE Stéphanie qui donne pouvoir à Mme DUNOYER Marie,
M. VUILLE Bertrand qui donne pouvoir à M. CLERENTIN Raphaël,
M. SÉRAPHIN Gilles qui donne pouvoir à M. BEERENS-BETTEX Simon.

A été nommé secrétaire de séance : M. GIRAT Martin

Délibération n° 2024.106

Objet de la délibération

DÉCISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET PRINCIPAL 2024

Considérant qu'il est nécessaire d'apporter des modifications et des ajustements au budget primitif 2024 de la Commune de Morillon suite à des changements survenus en cours d'exercice comptable ;

Considérant que ces modifications se traduisent, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, par des ajustements et des inscriptions nouvelles matérialisés par des virements de crédits à l'intérieur des sections, et entre les sections, soit :

Section de fonctionnement – Dépenses :

Considérant qu'il convient d'inscrire des crédits nouveaux afin de financer des travaux de réfection de canalisations sur le bâtiment communal dit « La Carline » ;

Considérant qu'il convient d'ajuster à la hausse la prévision budgétaire relative au prélèvement du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) ;

Considérant qu'il est nécessaire de faire un virement de crédits à la section d'investissement afin d'équilibrer la présente décision modificative du budget primitif 2024.

Section de fonctionnement – Recettes :

Considérant que des recettes nouvelles ont été perçues suite à la mise en place du stationnement payant sur le parking du Lac Bleu ;

Considérant qu'il convient d'ajuster à la hausse par l'inscription de crédits complémentaires, le montant de la taxe sur les remontées mécaniques et la redevance versée par les concessionnaires (GMDS).

Section d'investissement – Dépenses :

Considérant qu'il est nécessaire d'abonder la ligne budgétaire relative à la restitution des dépôts de garanties et cautions suite au départ de locataires ;

Considérant qu'il est nécessaire d'inscrire des crédits afin de financer des travaux complémentaires sur la route du Mas Devant, des travaux complémentaires pour l'aménagement du local pour l'accueil du psychologue et des travaux relatifs à la pose et à la reprise de regards et branchement des eaux pluviales aux abords du cimetière communal ;

Considérant qu'il est nécessaire de ré-abonder la ligne budgétaire relative à la construction de l'école Annie BETTEX sur laquelle des crédits avait été prélevés pour les besoins de la décision modificative n° 2 ;

Section d'investissement – recettes :

Considérant le virement de crédits de la section de fonctionnement afin d'équilibrer la présente décision modificative du budget primitif 2024.

Considérant que M. le Maire propose aux élus du Conseil Municipal d'approuver la décision modificative n° 3 du budget principal pour l'année 2024 suivante, qui s'établit au total à :

Nature	Crédits votés au titre du budget primitif + DM n° 1 + DM n° 2	Décision modificative n° 3	Crédits ouverts après DMs
Dépenses de fonctionnement	5 107 747,61 €	90 580,00 €	5 198 327,61 €
Recettes de fonctionnement	5 107 747,61 €	90 580,00 €	5 198 327,61 €
Dépenses d'investissement	5 666 900,72 €	90 580,00 €	5 757 480,72 €
Recettes d'investissement	5 666 900,72 €	90 580,00 €	5 757 480,72 €

Considérant la proposition de décision modificative de façon plus détaillée :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
Chapitre 70 :		
Compte 70383 – Redevance de stationnement – Parking du Lac Bleu	0,00	20 000,00
TOTAL CHAPITRE 70	0,00	20 000,00
Chapitre 73 :		
Compte 73175 – Taxe sur les remontées mécaniques versée par GMDS	0,00	35 290,00
TOTAL CHAPITRE 73	0,00	35 290,00

Chapitre 75 :		
Compte 75813 – Redevances versées par les fermiers et concessionnaires – Versée par GMDS	0,00	35 290,0C
TOTAL CHAPITRE 75	0,00	35 290,0C
Chapitre 011 :		
Compte 615228 – Autres Bâtiments – Travaux de réfection de canalisations à La Carline	8 500,00	0,0C
Compte 6288 – Autres services extérieurs – Solde de l'ouverture estivale de la TC10	-8 500,00	0,0C
Compte 61521 – Entretien et réparations sur terrains – Crédits disponibles	-3 500,00	0,0C
TOTAL CHAPITRE 65	-3 500,00	0,0C
Chapitre 014 :		
Compte 7392221 – Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales – Prélèvement FPIC	3 500,00	0,0C
TOTAL CHAPITRE 014	3 500,00	0,0C
Chapitre 023 :		
Virement à la section d'investissement	90 580,00	0,0C
TOTAL CHAPITRE 023	90 580,00	0,0C
TOTAL GENERAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	90 580,00	90 580,0C

SECTION D'INVESTISSEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
Chapitre 16 :		
Compte 165 – Dépôts et cautionnements reçus – Restitution du dépôt de garantie pour La Carline et de la caution appt Eterlous	1 900,00	0,00
TOTAL CHAPITRE 13	1 900,00	0,00
Chapitre 21 :		
Compte 21531 – Bâtiments publics – Travaux aux abords du cimetière : pose et reprise de regards et branchement des eaux pluviales	18 700,00	
Compte 21351 – Travaux au local pour l'accueil du psychologue	11 500,00	
Compte 2151 – Travaux complémentaire route du mas devant	38 200,00	
TOTAL CHAPITRE 21	68 400,00	0,00
Chapitre 23 :		
Compte 2313 – Constructions : Ecole Annie BETTEX	119 830,00	
Compte 2315 – Installations, matériel et outillage techniques : Aménagement de la RD54	- 99 550,00	
TOTAL CHAPITRE 23	20 280,00	0,00
Chapitre 021 :		
Compte 021 – Virement de la section de fonctionnement		90 580,00
TOTAL CHAPITRE 021	0,00	90 580,00
TOTAL GENERAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	90 580,00	90 580,00

Aussi,

Vu les articles L. 2311-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L.1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délibérations modificatives apportées au budget ;

Vu la nomenclature M57 et son instruction ;

Vu la délibération n°2024.024 du 21 mars 2024 du Conseil municipal de Morillon portant vote du budget primitif 2024 du budget principal ;

Vu la délibération n° 2024.073 du 25 juillet 2024 portant vote de la décision modificative n° 1 du budget principal 2024 de la Commune de Morillon ;

Vu la délibération n° 2024.088 du 17 octobre 2024 portant vote de la décision modificative n° 2 du budget principal 2024 de la Commune de Morillon ;

Vu l'avis favorable de la commission « Administration générale, finances, affaires juridiques, ressources humaines, communication » du 06 décembre 2024 ;

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les modifications des crédits telles que présentées ci-avant et résumées ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
Chapitre 70 :		
Compte 70383 - Redevance de stationnement	0,00	20 000,00
TOTAL CHAPITRE 70	0,00	20 000,00
Chapitre 73 :		
Compte 73175 - Taxe sur les remontées mécaniques	0,00	35 290,00
TOTAL CHAPITRE 73	0,00	35 290,00
Chapitre 75 :		
Compte 75813 - Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0,00	35 290,00
TOTAL CHAPITRE 75	0,00	35 290,00
Chapitre 011 :		
Compte 615228 - Entretien et réparations sur autres bâtiments	8 500,00	0,00
Compte 6288 - Autres services extérieurs	-8 500,00	0,00
Compte 61521 - Entretien et réparations sur terrains	-3 500,00	0,00
TOTAL CHAPITRE 65	-3 500,00	0,00
Chapitre 014 :		
Compte 7392221 - Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	3 500,00	0,00
TOTAL CHAPITRE 014	3 500,00	0,00
Chapitre 023 :		
Virement à la section d'investissement	90 580,00	0,00
TOTAL CHAPITRE 023	90 580,00	0,00
TOTAL GENERAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	90 580,00	90 580,00

SECTION D'INVESTISSEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
Chapitre 16 :		
Compte 165 - Dépôts et cautionnements reçus	1 900,00	0,00
TOTAL CHAPITRE 13	1 900,00	0,00
Chapitre 21 :		
Compte 21531 - Installations générales des constructions - bâtiments publics	30 200,00	
Compte 2151 - Réseaux de voirie	38 200,00	
TOTAL CHAPITRE 21	68 400,00	0,00
Chapitre 23 :		
Compte 2313 - Constructions (en cours)	119 830,00	
Compte 2315 - Installations, matériel et outillage techniques	-99 550,00	
TOTAL CHAPITRE 23	20 280,00	0,00
Chapitre 021 :		
Compte 021 - Virement de la section de fonctionnement		90 580,00
TOTAL CHAPITRE 021	0,00	90 580,00
TOTAL GENERAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	90 580,00	90 580,00

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer les virements et inscriptions de crédit ci-dessus.

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le Maire



Simon BEERENS-BETTEX

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.